

**Quartier De HELL - BP 58
97680 COMBANI**

OPERATION\14_2100_976_I_514

Maintenance Lourde du Bâtiment 019_Centre Médical d'Unité_AMPS

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(C.C.T.P.)**

LOT n° 04 – Revêtements de sols et de murs

TRANCHE UNIQUE :

Phase TVX n° 01 : ADAPTATION du BÂTIMENT 023

Phase TVX n° 02 : RENOVATION du BÂTIMENT 019

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1. - GENERALITES.....	3
1.1. - ESCABEAUX ET ECHAFAUDAGES (021, 023 ET 019)	3
ARTICLE 2. - TRAVAUX DE REVÊTEMENTS DE SOLS ET DE MURS (023 ET 019)	3
2.1. - MODE DE DELIMITATION DE LA ZONE A TRAITER EN REPARATION	3
2.2. - TRAITEMENT DES FISSURES	3
2.3. - MISE EN ŒUVRE	3
2.3.1. - <i>Revêtements de sol</i>	3
2.3.2. - <i>Revêtements muraux</i>	3
2.3.3. - <i>Produit de collage</i>	3
2.3.4. - <i>Jointoiement</i>	3
2.3.5. - <i>Cornières de renfort d'angles et de finition</i>	4
2.3.6. - <i>Joint de fractionnement</i>	4
ARTICLE 3. - REVÊTEMENTS GRES CERAME (023 ET 019)	4
3.1. - CREDENCES (GC 1)	4
3.2. - PLINTHES GRES CERAME (GC 2)	4
3.3. - REVETEMENT GRES CERAME (GC 3)	4
3.4. - REVETEMENT FAÏENCE MURALE (GC 4)	4
3.5. - ETANCHEITE (023 ET 019)	5
ARTICLE 4. - PEINTURES (021, 023 ET 019)	5
4.1. - GENERALITES	5
4.2. - PREPARATION DES SUPPORTS	5
4.2.1. - <i>Entoilage (021, 023 et 019)</i>	5
4.3. - DEFINITION DES SYSTEMES POUR L'EXTERIEUR (021 ET 019).....	6
4.3.1. - <i>Système extérieur n° 1 (021 et 019)</i>	6
4.3.2. - <i>Système extérieur n° 2 (019)</i>	6
4.3.3. - <i>Marquages au sol (019)</i>	6
4.4. - DEFINITION DES SYSTEMES POUR L'INTERIEUR (021, 023 ET 019)	6
4.4.1. - <i>Système intérieur n° 1 (021, 023 et 019)</i>	6
4.4.2. - <i>Système intérieur n° 2 (023 et 019)</i>	7
4.4.3. - <i>Système intérieur n° 3 (023 et 019)</i>	7
4.4.4. - <i>Système intérieur n° 4 (023 et 019)</i>	8
4.5. - NETTOYAGE GENERAL DU CHANTIER (021, 023 ET 019)	8

ADAPTATION du BÂTIMENT 023

RENOVATION du BÂTIMENT 019

ARTICLE 1. - GENERALITES

Dans le cadre du présent CCTP, l'Entrepreneur est soumis à une obligation de résultat, par livraison de l'ensemble des installations en complet et parfait état de fonctionnement, en conformité avec la réglementation et les prescriptions du présent document ; il doit également toutes les fournitures et prestations nécessaires quelles qu'elles soient pour obtenir ce résultat.

Le présent titulaire est réputé avoir procédé à une visite complète du site, pris connaissance des existants, des altimétries, des réseaux apparents et enterrés, et intégré toutes sujétions dans son prix.

Quand les ouvrages à réaliser nécessitent l'établissement d'une ou plusieurs notes de calcul, cette prestation est à la charge de l'entreprise.

L'entrepreneur réalise les travaux, sur la base de ses notes de calcul, plans d'EXE et schémas établis par son BET puis, visés « Sans Réserves » par le contrôleur technique, le coordinateur SPS et/ou le maître d'œuvre selon le cas.

Tous les produits excédentaires et/ou de dépose sont à évacuer à la décharge autorisée, par l'entrepreneur et à ses frais.

1.1. - Escabeaux et échafaudages (021, 023 et 019)

Pour la réalisation des travaux du présent CCTP, il est rappelé que les interventions en hauteur (> 3 m) sont réalisées à l'aide d'escabeaux sécurisés ou d'échafaudages répondant aux normes françaises.

Ensemble compris dans l'offre du titulaire.

ARTICLE 2. - TRAVAUX DE REVÊTEMENTS DE SOLS ET DE MURS (023 ET 019)

Le présent titulaire doit la réparation de certains revêtements de sols et de murs abîmés, dégradés ou cassés.

La prestation comprendra :

- La délimitation de la zone à reprendre.
- La dépose des carreaux cassés par découpe soignée, à la disqueuse.
- Le piquage de la chape ou du mortier colle en vue de sa réfection.
- L'ouverture des fissures aux fins de reprise.
- La mise en œuvre d'une chape ou d'un mortier colle.
- La réfection de l'étanchéité.
- La pose de carreaux grès cérame neufs.

Ainsi que les zones de seuil de portes qui sont à traiter (remplacement et mise en œuvre de blocs portes neufs).

2.1. - Mode de délimitation de la zone à traiter en réparation

La zone à traiter (carreaux cassés et /ou fissures) est définie comme suit :

- Carreaux ou faïence isolé : dépose du seul carreau.
- Carreaux ou faïence cassé avec fissure de la chape : la zone comprendra le carreau cassé ainsi que ceux de part et d'autre, soit 3 carreaux de largeur sur toute la longueur de la fissure.
- Groupe de carreaux ou faïence cassé : L'ensemble du groupe, joints compris.

2.2. - Traitement des fissures

Après dépose des carreaux, l'ouverture des fissures dans les chapes et sur les murs se fera en forme de « V ». Après nettoyage, garnissage à l'aide d'un fond de joint recouvert d'un mastic plastique 1^{ère} catégorie. Traitement par résine époxy et pontage armé.

2.3. - Mise en œuvre

2.3.1. - Revêtements de sol

Les revêtements de sol sont collés par double encollage sur la chape, posés à la règle, avec des joints étroits affleurant et pleins. La colle utilisée sera couverte par un avis technique et prise en garantie par le Comité Technique des assurances.

2.3.2. - Revêtements muraux

Les revêtements muraux sont collés par simple encollage sur les parois verticales.

2.3.3. - Produit de collage

Il est composé d'un mortier colle de classe de performances C2S1 (Classification des colles à carrelage, définitions et spécifications) faisant l'objet d'un avis technique favorable pour l'emploi considéré et prise en garantie par le Comité Technique des assurances.

La colle utilisée est compatible avec le système d'étanchéité.

2.3.4. - Jointoiment

Le jointoiment entre carreaux est effectué avec le produit spécial mentionné dans l'avis technique.

2.3.5. - Cornières de renfort d'angles et de finition

Le présent titulaire doit fournir et poser des cornières de renfort d'angles en aluminium chromé à chaque angle sortant ou saillant, noyés et scellés dans le mortier colle.

De même, les parties finales des zones traitées sont traitées avec des baguettes de finition ¼ de rond PVC, de couleur blanche.

2.3.6. - Joint de fractionnement

Les joints de fractionnement sont en profilés spéciaux en acier inoxydable formant joint avec bande souple en PVC. Ils sont exécutés sur la hauteur du revêtement, au droit des joints de fractionnement des chapes.

ARTICLE 3. - REVÊTEMENTS GRES CERAME (023 ET 019)

Avant réalisation de ces travaux, réception des supports par le présent titulaire.

3.1. - Crédences (GC 1)

Après dépose des lavabos, des plans de travail et des revêtements muraux existants, réalisation de crédences depuis le sol fini jusqu'à 2,00 m de hauteur.

Au niveau de chaque lavabo, ou groupe de lavabos, sur une largeur de 1,20 m.

Au niveau des plans de travail, sur toute leur longueur ; y compris en retour de mur, sur une largeur 1,20 m.

Carreaux de grès cérame émaillé teinté dans la masse de caractéristiques minimales suivantes :

- Format : 30 x 30 et 30 x 60.
- Qualité : premier choix.
- Aspect de surface : plan, lisse.
- Coloris : 8 couleurs et nuances sont proposées au maître d'œuvre.

Localisation : Bât. 019 : Pièces n° 007, 008, 016, 017, 019 et 027.

Bât. 023 : Pièces n° 008, 020 et 021.



3.2. - Plinthes grès cérame (GC 2)

Plinthes de grès cérame émaillé, teinté dans la masse, de caractéristiques minimales suivantes :

- Format : 30 x 10.
- Plinthes droites ayant un aspect et des caractéristiques identiques à celles des carreaux de sol existants.

Linéaire à réaliser : Bât. 019 : 10% de l'existant ; Et Pièces n° 003, 013 et 027.

3.3. - Revêtement grès cérame (GC 3)

Carreaux de grès cérame émaillé, teinté dans la masse, de caractéristiques minimales suivantes :

- Format : 30 x 60 et 60 x 60.
- Qualité : premier choix.
- U₄ P₃ E₃ C₀ de catégorie A ayant une adhérence normale
- Aspect de surface : plan, lisse
- Plinthes droites d'une hauteur de 10 cm ayant un aspect et des caractéristiques identiques à celles des carreaux.
- Coloris : 8 couleurs et nuances sont proposées au maître d'œuvre au minimum

Surface à remplacer : Bât. 019 : 10% de l'existant ; Et Pièces n° 003 et 013.

3.4. - Revêtement faïence murale (GC 4)

Carreaux de grès cérame émaillé, teinté dans la masse, de caractéristiques minimales suivantes :

- Format : 20 x 20 et 30 x 30.
- Qualité : premier choix.

- U₄ P₃ E₃ C₂ de catégorie B ayant une adhérence normale
- Aspect de surface : plan, lisse
- Coloris : 8 couleurs et nuances sont proposées au maître d'œuvre au minimum
- Un listel, de 2 carreaux de hauteur, à $\pm 1,80$ m, en périphérie des pièces.

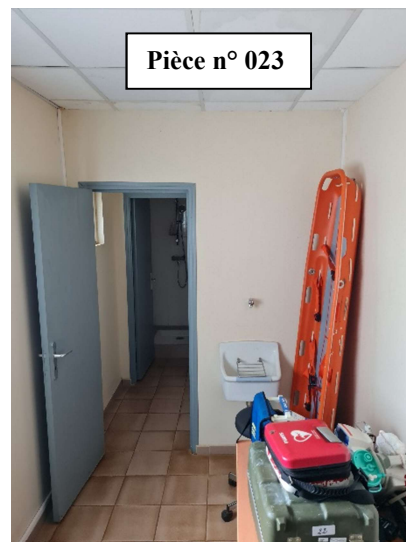
Finition haute et en angles par cornières $\frac{1}{4}$ de rond.

Surface à réaliser : Bât. 019 : Murs des locaux douches : 10% de l'existant.

Pièce n° 023 : Sur tout le mur support du vidoir.

Pièce n° 030 : Sur tous les murs, y compris en retour.

Bât. 023 : Tous les murs des pièces n° 003 et 005.



3.5. - Etanchéité (023 et 019)

Avant la pose des revêtements muraux, l'entrepreneur réalise les étanchéités sous carrelage (SPEC).

Le système à utiliser doit s'opposer totalement et durablement au passage de l'eau en phase liquide et vapeur, empêchant ainsi toute migration à travers les ouvrages de structure du bâtiment. Les eaux à contenir proviennent des installations sanitaires. Le système est utilisé pour les parties verticales, de type mono composant sans solvant, il permettra de par son élasticité de ponter les fissures.

Les points singuliers reçoivent un traitement particulier. Au droit des caniveaux d'évacuation, des angles horizontaux tels que les raccordements avec les murs ainsi que les angles verticaux, ils sont renforcés avec des bandes armées de 20 cm de large.

Dans les locaux concernés, l'intégralité des murs est à traiter.

Un avis technique du produit d'étanchéité (garantie 10 ans) est soumis au visa du RMOE.

Localisation : Toutes les parois verticales recevant du GC1 ou du GC4.

ARTICLE 4. - PEINTURES (021, 023 ET 019)

4.1. - Généralités

Les travaux à réaliser comprennent essentiellement :

- La fourniture des fiches techniques correspondantes à chaque système soumis au visa du RMOE.
- L'amenée, la mise en place et le repli de tout le matériel nécessaire à l'exécution des travaux, compris travaux préparatoires spécifiques aux différents supports à peindre.
- La mise en peinture, extérieure et intérieure, (menuiseries métalliques, réseaux plomberie, enduit ciment, peinture de sol, etc.).
- Les protections et le nettoyage général du chantier.

Les peintures sont mates, satinées ou brillantes suivant les cas et lessivables.

4.2. - Préparation des supports

Ces travaux comprennent tous les travaux préparatoires nécessaires sur tous types de supports et notamment :

- L'ouverture et le pontage d'éventuelles fissures.
- La préparation des murs en béton et en maçonnerie enduites au mortier de ciment.
- La préparation de toutes les parties métalliques (structure, bâtis, canalisations, fixations métalliques, etc.).
- La préparation de toutes les canalisations, conduits et gaines en PVC.

4.2.1. - Entoilage (021, 023 et 019)

Mise en œuvre d'entoilage (NF DTU 42.1 et NF EN 1062) à base de toile de verre ou treillis synthétique armé, grammage de 200 à 300 gr/m² pour tous les tableaux, linteaux, appuis de baies (portes / fenêtres), angles sortants et les supports ou jonctions hétérogènes ou réparés.

Mise en œuvre par marouflage dans couche intermédiaire, recouvrement des lés ≥ 5 cm, traitement soigné des angles (renforts en bandes) et continuité parfaite sur zones sensibles.

4.3. - Définition des systèmes pour l'extérieur (021 et 019)

4.3.1. - Système extérieur n° 1 (021 et 019)

SE 1	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture en phase aqueuse <u>ASPECT</u> : Mat - Teinte pastel <u>QUALITE DE FINITION</u> : Soignée	
<u>SUBJECTILE</u> : Béton de parement soigné, blocs de béton brut, enduit de liant hydraulique taloché, façades existantes en béton peinte		
TRAVAUX A REALISER		PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> - Egrenage - Brossage <u>Travaux d'apprêts</u> - Couche d'impression <u>Travaux de peinture</u> - Couche intermédiaire - Couche de finition		Peinture acrylique en phase aqueuse (F.I Cl. 7b1) Peinture acrylique en dispersion aqueuse (F.I. Cl. 7b2) L'épaisseur minimale du système sera de 90 micromètres

Localisation : Bât. 019 : Façades - Ouvrages existants et/ou construits - Massifs et socles béton.GC1 ou du GC4.
Bât. 021 : Tableaux, jambages et appuis de fenêtres des pièces n° 003 et 004.

4.3.2. - Système extérieur n° 2 (019)

SE 2	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture alkyde	
	<u>ASPECT</u> : Brillant	
<u>QUALITE DE FINITION</u> : Soignée		
<u>SUBJECTILE</u> : Métaux ferrières		
TRAVAUX A REALISER		PRODUITS A UTILISER – OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> - brossage - lessivage		Peinture primaire alkyde au minimum
<u>Travaux d'apprêts</u> - couche primaire inhibitrice de corrosion		
<u>Travaux de peinture</u> - Couche intermédiaire - Couche de finition		Peinture alkyde (F.I. Cl.4a) en solution Peinture alkyde (F.I. Cl.4a) en solution

Localisation : Bât. 019 : Ensemble des ouvrages métalliques existants et/ou réalisés (structures, ossatures, charpentes, pannes, barreaudages, grilles, supports métalliques, protections mécaniques, grille pédiluve, etc..

4.3.3. - Marquages au sol (019)

Réfection complète du marquage au sol des places de parkings et de la ligne « stop » :

- Grattage des peintures existantes.
- Peinture blanche formulée sans solvants aromatiques, sans toluène (peu odorante).
- Liant : Acrylique pur
- Bonne tenue et durabilité (classée P6 en zone urbaine)
- Forte anti-glissance (classée S3 en zone urbaine).
- Grande blancheur pour conserver la bonne visibilité des usagers de jour (classée Q3 en zone urbaine).
- Classification NFT 36-005 : Famille 1 classe 7b1
- Densité XP-P-98 633 : 1,67 kg/L (+/- 0.05)
- Teneur en cendres NFT 30-012 : 41.2 % (+/- 3 %)
- Extrait sec ASCQUER LCPC PMA-ME5 : 78 % (+/- 2 %)
- Produit conforme à la norme urbaine si la peinture est associée aux charges antidérapantes avec le dosage suivant : Pour une circulation de type urbaine (certification numéro 1H 1510 S1 / P6 Q3 S1)* : 365 g/m² de peinture et 150 g/m² de charges antidérapantes (réf. 28730).

Localisation (Rep) : Bât. 019 : Ensemble du parking et « stop » (MS)

4.4. - Définition des systèmes pour l'intérieur (021, 023 et 019)

4.4.1. - Système intérieur n° 1 (021, 023 et 019)

SI 1	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture intérieure en phase aqueuse
	<u>ASPECT</u> : Satiné mat - Poché fin <u>QUALITE DE FINITION</u> : Courante
<u>SUBJECTILE</u> : Enduit de liant hydraulique taloché – plâtre	
TRAVAUX A REALISER	PRODUITS A UTILISER – OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> - Egrenage - Brossage <u>Travaux d'apprêts</u> - Enduisage repassé - Ponçage - Epoussetage <u>Travaux de peinture</u> - Couche intermédiaire - Couche de finition	Enduit en poudre diluable à l'eau (F.III Cl.2) possédant un PV de conformité aux spécifications normalisées Peinture acrylique en phase aqueuse (F.I Cl.7b2) Peinture acrylique en phase aqueuse (F.I Cl.7b2)

Localisation : Bât. 019 : Ensemble des murs intérieurs, existants et/ou créés.
Bât. 023 : Ensemble des murs des pièces n° 001 à 008 et n° 017 à 022
Bât. 021 : Tableaux, jambages, appuis de fenêtres et allèges des pièces n° 003 et 004.

4.4.2. - Système intérieur n° 2 (023 et 019)

SI 2	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture intérieure en phase aqueuse
	<u>ASPECT</u> : Satiné mat - Poché fin <u>QUALITE DE FINITION</u> : Soignée
<u>SUBJECTILE</u> : Enduit de liant hydraulique taloché – plâtre	
TRAVAUX A REALISER	PRODUITS A UTILISER – OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> - Egrenage - Brossage <u>Travaux d'apprêts</u> - Enduisage repassé - Ponçage - Epoussetage <u>Travaux de peinture</u> - Couche primaire - Couche intermédiaire - Couche de finition	Enduit gras en poudre diluable à l'eau (F.III Cl.2) possédant un PV de conformité aux spécifications normalisées Sous couche résine anti humidité (type Sika IMPER) Peinture alkyde en solution (F.I Cl. 7B2) Peinture alkyde en solution (F.I Cl.7b2)

Localisation (Rep) : Bât. 019 : Ensemble des locaux sanitaires (murs et sous face de dalles haut/RDC (SI2)
Bât. 023 : Ensemble des cloisons remplacées et/ou créées (SI2).

4.4.3. - Système intérieur n° 3 (023 et 019)

SI 3	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture acrylique
	<u>ASPECT</u> : Mat
<u>SUBJECTILE</u> : Matières plastiques type PVC - polyester - formophénoliques - aminoplastes	
TRAVAUX A REALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> - Dégraissage - Brossage - Epoussetage <u>Travaux d'apprêts</u> - Couche d'impression <u>Travaux de peinture</u>	Dégraissant normé (ou produit de substitution) Peinture acrylique en phase solvant (F.I. Cl.7B1)

SI 3	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture acrylique <u>ASPECT</u> : Mat
<u>SUBJECTILE</u> : Matières plastiques type PVC - polyester - formophénoliques - aminoplastes	
TRAVAUX A REALISER - Couche de finition	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS Peinture acrylique en dispersion aqueuse (F.I. Cl.7b2)

Localisation : Bât. 019 : Toutes les tuyauterie PVC apparentes
Bât. 023 : Toutes les tuyauterie PVC apparentes

4.4.4. - Système intérieur n° 4 (023 et 019)

SI 4	<u>NATURE DU SYSTEME</u> : Peinture alkyde micro poreuse <u>ASPECT</u> : Satiné mat - Poché fin <u>QUALITE DE FINITION</u> : Courante
<u>SUBJECTILE</u> : Support en bois de toute nature	
TRAVAUX A REALISER	PRODUITS A UTILISER - OBSERVATIONS
<u>Travaux préparatoires</u> - Egrenage - Brossage <u>Travaux d'apprêts</u> - Enduisage repassé - Ponçage - Epoussetage <u>Travaux de peinture</u> - Couche intermédiaire - Couche de finition	Mastic et bouche pores pour le bois (F.IV Cl.3) Sous couche de traitement des bois alkyde microporeuse en solution (F.I Cl. 4a) Peinture alkyde microporeuse (F.I Cl.4a)

Localisation : Bât. 019 : Ensemble des menuiseries en bois, existantes et/ou créées.
Bât. 023 : Ensemble des menuiseries en bois, existantes et/ou créées.

4.5. - Nettoyage général du chantier (021, 023 et 019)

Le nettoyage doit faire disparaître toutes les taches, traces et bavures. En ce qui concerne les revêtements de sols, le titulaire consultera la FDS pour vérifier l'agrément des produits de nettoyage dont elle prévoit l'emploi.

Ils comprendront :

- Le lavage et le nettoyage des vitres (2 faces), des sols, des plinthes, des carrelages et revêtements divers.
- Le nettoyage des équipements et appareils sanitaires et électriques (interrupteurs, prises, BAES, ...).
- Le nettoyage des profilés métalliques de toutes natures.
- Le nettoyage de toutes ferrures et robinetteries, poignées et pènes de serrures.
- Le débouchage éventuel des éviers et appareils sanitaires obstrués pendant les travaux.
- Le balayage et le nettoyage de tous les locaux.
- Le nettoyage et la remise en état des trottoirs et abords.